



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

Archives AG-573-01

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :



LE MERCREDI, 18 DÉCEMBRE 2024

16 H 30

Inscriptions à partir de 16 h

CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification des procès-verbaux de la réunion du 5 juin 2024;
3. Budget et États financiers;
4. Santé et sécurité;
5. Offensive professionnelle et pédagogique (OPP);
6. Tempête et température;
7. Informations ;
8. Nouvelles de mon milieu ;
9. Questions diverses...



**Le souper du temps des Fêtes sera servi après l'Assemblée générale (vers 19hrs),
INVITATION À TOUTES ET TOUS,
INSCRIPTIONS REQUISES :**

**Afin de commander le bon nombre de repas, vous devez vous inscrire au plus tard le
13 décembre 2024**

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien :

<https://forms.office.com/r/7HzNLGctNh>

- Cliquez sur le bouton **INSCRIPTIONS** sur la page d'accueil du site de L'APL (www.lignery.ca)

Invitée spéciale :

Karine Nantel, 1^{re} vice-présidence de la FSE-CSQ responsable des dossiers pédagogiques et professionnels



Martine Provost, présidente
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplesq.net
Site web: www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE
LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 16 HEURES 30 MINUTES,
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MADAME MARTINE PROVOST.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2024 ;
3. Budget et États financiers;
4. Santé et sécurité;
5. Offensive professionnelle et pédagogique (OPP);
6. Tempête et température;
7. Informations ;
8. Nouvelles de mon milieu ;
9. Questions diverses...

PRÉSENCES :

(Archives AG-574-07)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1 ^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2 ^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4 ^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Arcand, Annie
Arsenault, Patrick
Beauchamp, Valérie
Bédard, Éric
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Bernard, Julie
Bilodeau, François
Bisaillon, Marie-Claude
Boire, Annie
Boissy, Sophie
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bouffard, Rémi
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boyer, Estelle
Breen, Richard
Brunet, Karine
Brunette, Stephanie
Bujold, Éric

Burton, Patrick
Bustillo, Alexandro
Carrière, Geneviève
Chamberland, Martine
Champagne, Sylvain
Champagne, Yanik
Charest, Caroline
Charpentier, Cybel
Choquette, Anic
Clermont, Sophie
Cloutier, Amélie
Côté, Isabelle
Courtemanche, Martin
Cousineau, Léa
Couture, Michelle
Delisle, Dominique
Delisle, Élisabeth
Déry, Caroline
Désaulniers, Stéphanie
Deschênes, Catherine
Déziel, Geneviève
Dontigny, Jessica
Dupuis, Kim
Enciso, Beatriz
Éthier, Audrey
Filion, Julie
Fiset, Valérie
Fitzgibbon, Sophie

Fontaine, Shirley
Gareau, Annik
Gaudreau, Magalie
Germain, Cindy
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Girard, Martin
Green, Anne-Sophie
Grenier, Mélanie
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Guénette, Éric
Guérin, Jacinthe
Gutierrez, Katia
Hamel, Marie-Hélène
Houde, Valérie
Jaffelin, Sophie
Jomphe, Karelle
Kanoundjian, Christian
Labelle, Annie
Laberge, Isabelle
Lacasse, Annie
Laforest, Julie
Laforest, Laurie
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Lalonde, Marie-Ève
Lambert, Francis
Lampron, Mathieu
Landry, Daniel
Lane, Marie-Claude
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Lareau, Annick
Laroche, Eric
Larocque, Diane
Laurendeau, Marie-Ève
Laurin, Janick
Lauzon, Andréanne
Lavoie, Manon
Leblanc, Annick
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Karine
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Legault, Isabelle
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Mélissande

Léveillé, Catherine-Marie
Lévesque, France
Loyer, Marie-Claude
Lussier, Alexandre
Mailhot, Sophie
Mailloux, Lydia
Malaborza, Mélanie
Marcouiller, Denis
Marquis, Sandra
Martin, chantale
Mc Neil, Carole
Meloche, Isabelle
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie
Morin, Claudia
Normandin, Marc
Palacio, Ignacio
Paquin, Francis
Paradis, Benoit
Perras, Élizabéth
Perreault, Pascal
Picard, Johanne
Pillarella, Mélanie
Pinsonneault, Marie-Josée
Plamondon, Lyne
Plourde, Emmanuelle
Primeau, Chantal
Quesnel, Caroline
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Reinhardt, Dominique
Riel, Annick
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Rousseau, Lyne
Savoie, Jérôme
Sénécal, Jonathan
Serré, Olivier
Simoneau, Maude
Soucy, Éric
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
T. Richard, Christine
Tanguay, Frédéric
Thibeault, Émilie
Thomson, Michael
Touchette, Nathalie
Tragnée, Josée
Trahan, Janie
Trédemy, Karine
Trudel-Crête, Karine
Vallerand, Sophie

1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

18-12-AG-24-25-1214

Il est proposé par Isabelle Laberge, appuyée par Maxime Bédard, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUIN 2024

18-12-AG-24-25-1215

Il est proposé par Cybel Charpentier, appuyée par Chantal Grondin, que le procès-verbal de la réunion tenue le 5 juin 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. BUDGET ET ÉTATS FINANCIERS

Guy Poissant présente et commente ensuite l'état comparatif 2023-2024 et les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025. Il dépose également les états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 août 2024, selon le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant (Hénaire, Danis, Brunet société de comptables professionnels agréés, sencrl).

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

Guy Poissant présente ensuite les trois propositions suivantes :

1. Que l'Assemblée générale accepte les états financiers au 31 août 2024 tels que préparés par Hénaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés ;
2. Que l'Assemblée générale adopte les prévisions budgétaires 2024-2025 ;
3. Que l'Assemblée générale recommande de nommer la firme comptable Hénaire Danis Brunet SENCRL Société comptables professionnels agréés pour accomplir une mission d'examen pour les états financiers au 31 août 2025.

On procède à un vote en bloc sur les propositions.

18-12-AG-24-25-1216

Il est proposé par Guy Poissant, appuyée par Chantal Grondin, que les trois propositions concernant les états financiers et les prévisions budgétaires soient acceptées en bloc.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sophie Hébert, secrétaire générale, rappelle l'importance de prendre soin de soi et des autres et par le fait même, de compléter les formulaires de rapport d'accident, incident, passé proche.

5. OFFENSIVE PROFESSIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE (OPP)

Karine Nantel, 1^{re} vice-présidente de la FSE-CSQ, présente l'offensive professionnelle et pédagogique (OPP) lancée en 2021 à la suite de l'adoption du projet de loi n° 40 et des modifications apportées à la LIP.

Contexte législatif

- Reconnaissance de l'expertise pédagogique (art. 19);
- Compétence exclusive d'attribuer un résultat suivant l'évaluation reconnue explicitement dans la loi (art. 19.1);
- Obligation de 30 heures de formation continue, mais avec le choix des activités de formation;
- Recul sur le choix de la formation continue et les modalités de reddition des heures réalisées;
- Pouvoir accru des directions, des CSS et du ministre;
- Création de l'INEE.

Contexte politique et social

- Fin de la négociation et d'une mobilisation historique en décembre 2023;
- Gains très intéressants, surtout sur le plan financier;
- Des attentes demeurent concernant la tâche et la composition de la classe.

Objectifs

- Faire respecter l'expertise enseignante malgré les entraves suivant l'adoption du projet de loi n° 23 ;
- Agir sur des enjeux professionnels et pédagogiques afin d'améliorer la tâche et la composition de la classe ;

Actions et retombées

Première action

Dépôt d'une **pétition de plus de 21 000 signatures** en juin 2024 pour réclamer des changements importants par rapport à l'évaluation des apprentissages et à sa place dans le quotidien des enseignants.

Retombées

Directives ministérielles et Info-Sanction mettant fin au « déboulage » et rappelant aux CSS les encadrements légaux en lien avec la promotion par matière au 2^e cycle du secondaire et le seuil de réussite fixé à 60 %.

Deuxième action

Sondage éclair concernant les **incivilités en milieu scolaire**, en octobre 2024, avec plus de 7 000 personnes répondantes et des résultats éloquentes !

Retombées

- Intérêt ministériel face aux résultats;
- Rayonnement médiatique national et régional;
- Sensibilisation des élus et des partenaires de l'éducation.

Troisième action

Sondage éclair sur **l'évaluation des apprentissages** et le nombre de bulletins (du 20 novembre au 10 décembre), il y a eu 9 615 réponses.

D'autres sondages ou consultations sont prévus en cours d'année : l'utilisation des écrans en classe, l'intégration des élèves HDAA, l'amélioration du TDG, etc.

Actions à venir

- Diffusion des résultats des différents sondages pour vous tenir informés et porter votre voix ;
- Intervention stratégique dans les tribunes pertinentes pour faire bouger les choses à l'extérieur des rondes de négociations ;
- Mettre de l'avant l'expertise professionnelle et pédagogique enseignante.

6. TEMPÊTE ET TEMPÉRATURE

Sophie Hébert évoque les différentes normes concernant les températures minimales recommandées par la CNESST dans les classes selon le type de local : il s'agit de 20 degrés dans un local régulier et de 16 degrés dans un gymnase ou un laboratoire.

Elle profite de ce point pour rappeler qu'il est toujours hasardeux d'aviser son employeur d'une absence maladie à l'avance. En effet, en cas de fermeture des établissements (due à une tempête ou autre), le CSS pourrait maintenir l'absence de la personne ; ce qui aurait pour effet une coupure de traitement ou le retrait d'une journée dans la banque de congés maladie.

7. INFORMATIONS

a) Devenir membre

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, explique que la procédure pour devenir membre a été mise à jour sur le site web de L'APL et elle mentionne les principaux changements. Elle indique que de nouveaux outils seront mis à la disposition des personnes déléguées en janvier ou en février.

b) Dates à mettre à l'agenda

Kim D'Amour annonce la tenue de trois rencontres et sessions APL à venir. Ce sont des rencontres destinées aux personnes enseignantes nouvellement temps plein (E1), aux personnes enseignantes nouvellement temps plein à statut particulier (E2) ainsi qu'aux personnes aspirantes ou nouvellement inscrites sur les listes de priorité ou de rappel. Elle invite les personnes déléguées à consulter l'aide-mémoire au besoin et à promouvoir ces rencontres à l'aide de l'INFO APL #5. Elle rappelle que l'inscription est requise.

c) Guide professionnel et pédagogique

Kim D'Amour présente le nouveau guide professionnelle et pédagogique : Droits, pouvoirs et responsabilités des enseignantes et des enseignants de la FSE. Elle explique que ce guide constitue un excellent outil pour aider les membres à distinguer les encadrements et les « souhaits » du CSS. Elle donne des exemples en insistant sur certaines pages. Elle indique que chaque école ou centre a reçu un exemplaire papier et que tous les membres ont reçu un signet « publicitaire ».

d) Offensive professionnelle et pédagogique

Kim D'Amour rappelle que les résultats de la première consultation de la FSE sur les incivilités sont disponibles.

Elle annonce la fin de la deuxième consultation de la FSE dans le cadre de son Offensive professionnelle. Celle-ci portant sur l'évaluation des apprentissages, elle rappelle l'importance de participer en grand nombre.

Elle en profite pour signifier que le prochain sondage portera sur l'utilisation des écrans.

8. NOUVELLES DE MON MILIEU

Aucun membre n'est intervenu au micro pour ce point.

9. QUESTIONS DIVERSES

A) Formation harcèlement et intimidation

Une personne membre demande si la direction peut imposer aux personnes enseignantes la participation à une formation dite obligatoire sur le harcèlement et l'intimidation. Kim D'Amour précise que cette nouvelle formation découle du projet de loi 25 de 2021. Il s'agit de formations obligatoires énoncées à l'article 75.1 de la LIP et visent toutes les catégories de personnel. Elle rappelle toutefois que les personnes enseignantes peuvent demander de suivre cette formation dans le cadre de leur travail (journée pédagogique, sous libération, dans l'amplitude si tu temps y est attribué dans la tâche). Elle suggère aussi que les personnes enseignantes prennent bien soin de comptabiliser les heures dans les 30 heures de formation obligatoire.

B) Mandat de l'enseignant ressource au primaire:

Un membre rapporte que la direction d'école affirme décider du mandat des enseignant ressource. Martine Provost répond que, par défaut, c'est la définition de l'enseignant ressource au secondaire qui doit être appliquée.

